

ARCHIVES
GÉNÉALOGIQUES ET HISTORIQUES
DE LA
NOBLESSE DE FRANCE

OU

RECUEIL DE PREUVES,

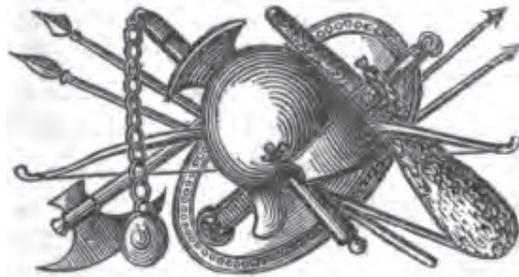
MÉMOIRES ET NOTICES GÉNÉALOGIQUES,

Servant à constater l'origine, la filiation, les alliances et les illustrations religieuses, civiles
et militaires des anciennes maisons et familles nobles du royaume,

AVEC LA COLLECTION DES NOBILIAIRES GÉNÉRAUX DES PROVINCES DE FRANCE ;

PUBLIÉES PAR M. LAINÉ.

TOME ONZIÈME.



A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE TARANNE,

MDCCCL.



2187

€

15

Digitized by Google

TESTU DE BALINCOURT,

Marquis DE BALINCOURT; seigneurs DE VILLIERS-LE-VICOMTE, D'HÉRÉVILLE, DE MARGICOURT, D'ARRONVILLE, DE NÉSLE, DE VERVILLE, DE MENCUVILLE, DE FROUVILLE, barons DE CHARS, dans le Vexin français; barons DE BOULOIRE, au Maine; DE SÉNARET, en Languedoc; seigneurs châtelains DE LAUNAY, DE PIERREBASSE, DE LA GALAISIERE, etc., en Anjou.



ARMES : *D'or, à 3 lions léopardés l'un sur l'autre de sable, lampassés et armés de gueules, le second contrepassant (1).*

Couronne de marquis.

Supports : deux sirènes.

Devise : VIS LEONIS.

Cette famille jouit d'une position distinguée par son ancienneté, ses services et ses alliances. Elle a

(1) Voir la *Science héroïque*, par Wilson de la Colombière, p. 269; le *César Armorial*, par César de Grandpré, édit. in-16, 1645, p. 562; la *Méthode raisonnée du Blason*, par le P. Ménes-trier, p. 159; le *Dictionnaire héraldique*, de Jean Chevillard, p. 145; l'*Armorial de France*, par M. d'Hozier, t. I, p. 559; l'*Armorial des principales familles de France*, par Dubuisson, t. II, p. 407; le *Nobiliaire de Normandie*, gravé par Louis Chevillard; l'*Armorial des Etats de Languedoc*, par Gastelier de la Tour, p. 155; la *Vraie et parfaite science des Armoiries*, par Palliot, p. 185. Ce dernier auteur a gravé et décrit par erreur les lions de gueules.

rempli des charges à la cour et dans les conseils de nos rois. Parmi les officiers qu'elle a fournis, on compte des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, un maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, et des généraux. Plusieurs personnages de son nom l'ont aussi porté avec distinction dans l'ordre de Malte, le parlement, le sacerdoce et les lettres.

Le nom de Testu est connu dès le XIII^e siècle. On n'est point d'accord cependant sur la province d'où cette famille tire son origine. Quelques-uns la croient originaire de Normandie et d'autres de Touraine, sans doute à cause des fiefs qu'elle possédait anciennement dans ces deux provinces. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dès la fin du XIII^e siècle, son nom se voit parmi ceux des nobles et fiefés de la vicomté du Pont-Audemer, où Guillaume Testu, chevalier, seigneur de Villiers-le-Vicomte, était également possédé en 1500.

Une ancienne tradition de famille fait dériver le nom de Testu de l'acception d'opiniâtre au combat. Les armoiries sont comme un indice de cette tradition, la position du lion contrepasant les rendant parlantes.

Robert *Testu* demeurait en la paroisse de Bonneville-la-Louvette, vicomté du Pont-Audemer, en 1294. Par acte de cette année, passé sous son sceau, il vendit à l'abbaye de Sainte-Barbe une pièce de terre située à Bonneville. (*Archives du Calvados*, par M. d'Anisy, t. I, p. 119).

Simon *Testu*, archidiacre de Vendôme, fut l'un des exécuteurs du testament de la reine Jeanne, femme de Philippe-le-Bel, fait à Châteauneuf-sur-Loire en 1304. (*Inventaire du Trésor des chartes*, vol. VII, fol. 5494):

Robert *Testu* était, en 1371, l'un des 278 écuyers de la compagnie de Bertrand du Guesclin, duc de Molina, connétable de France. (*Cabinet du Saint-Esprit, Mélanges*, vol. VIII, fol. 62)

Au commencement du XV^e siècle, Gérard *Testu*

était abbé de Sainte-Marie de la Valette, au diocèse de Tulle, en Limosin. Il mourut le 26 avril 1433, après avoir fait de grands biens à ce monastère. (*Gallia christiana*, t. II, col. 683).

Le 4 janvier 1442 (*v. st.*), Pierre *Testu* avoua tenir du roi Charles VII la Grange de Saint-Georges-sur-Cher. (*Cabinet du Saint-Esprit*, vol. 50 des *Généalogies*, fol. 385).

Samsonnet *Testu*, en 1451, était du nombre des 68 hommes d'armes d'une compagnie d'ordonnance sous la conduite de Renaud du Dresnay, bailli de Sens. (*Cab. du Saint-Esprit*, vol. 83 des *Généalogies*, fol. 479).

Gilles *Testu* servait, en 1453, parmi les hommes d'armes de la compagnie de 100 lances des ordonnances du roi commandée par le comte de Dammartin. (*Ibid.* vol. 39 des *Généalogies*, fol. 417, 462, 555).

I. Guillaume *Testu*, écuyer, puis chevalier, seigneur de Villiers-le-Vicomte, épousa, vers 1520, Isabelle, nommée aussi Elisabeth LE LIEUR, fille de Robert le Lieur, seigneur des Marchais. Guillaume *Testu* est qualifié vicomte héréditaire de Breteuil et vicomte du Pont-Audemer et du Pontauton. Il fut pourvu de ce dernier office par lettres du roi François I^{er}, datées de Fontainebleau le 15 octobre 1528. Il est qualifié noble homme Guillaume *Testu*, écuyer, seigneur de Villiers-le-Vicomte et de Breteuil, et nommé avec sa femme dans l'acte de profession religieuse de Catherine *Testu*, leur fille, du 3 novembre 1539. Il mourut après le 3 mars 1542, date d'un acte où il est nommé et qualifié Guillaume *le Testu*, écuyer, vicomte du Pontauton et du Pont-Audemer. (*Cop. en papier, collationnée le 11 avril 1646*). Isabelle le Lieur lui survivait ayant la tutelle de leurs enfants, le 2 octobre 1549. On apprend d'un acte du 30 janvier 1551, cité plus bas, que la terre de Villiers-le-Vicomte avait été vendue sur lui par décret. Il est rappelé et qualifié chevalier; seigneur de Villiers-le-Vicomte et vicomte de Breteuil, dans les

LE LIEUR :
d'or, à la croix den-
chée de gueules, can-
tonnée de 4 têtes de
femme d'azur.

preuves pour l'ordre de Malte, en 1664 et 1678, de Timoléon et Claude-Gabriel Testu de Balincourt, ses arrière-petits-fils. Il avait eu de son mariage avec Elisabeth le Lieur qui vivait encore en 1560 :

- 1° Guillaume Testu, mort peu après 1549 ;
- 2° Jean, auteur de la BRANCHE DE BALINCOURT, qui suit ;
- 3° Laurent, auteur de la BRANCHE DE FROUVILLE, rapportée à son rang ;
- 4° Isabelle Testu, mariée, par contrat du 26 décembre 1547, passé devant Boisselet et Brahier, notaires au Châtelet de Paris, avec Louis de Maquerel, écuyer, seigneur de Quémy et de Rimbercourt, gentilhomme de la chambre du roi. Il assista au contrat de mariage de Jean Testu, son beau-frère, en 1560 ;
- 5° Madeleine Testu, mariée avec Antoine Bagin, seigneur d'Adouville ;
- 6° Catherine Testu, religieuse à l'abbaye de Montmartre. Lors de son entrée en religion, son père, par acte du 5 novembre 1559, lui constitua une pension sur ses terre, seigneurie et vicomté de Breteuil (*Arrêt de la chambre souveraine des francs-fiefs du 10 mars 1660*). Par acte du 30 janvier 1554 (*v. st.*), Bon Blocquet, écuyer, seigneur de Hacqueville, greffier en chef du bailliage de Montdidier, constitua à Catherine le Testu, sa vie durant, une pension annuelle de 30 livres, au moyen de 360 livres consignées en ses mains et provenant de la vente et adjudication par décret de la terre et seigneurie de Villiers-Vicomte et vicomté de Breteuil, vendue sur noble homme Guillaume le Testu, seigneur desdits lieux et dame Isabelle le Lieur, sa femme. (*Arrêt du conseil d'état du 3 mars 1667*).

BRANCHE DE BALINCOURT.

II. Jean Testu, II^e du nom, écuyer, puis seigneur de Balincourt et de Margicourt dans le Vexin français, secrétaire des finances et d'état sous le roi François II, suivant les lettres patentes de ce prince datées de Bar, le 29 septembre 1559 (1), puis con-

(1) C'est-à-dire onze jours après le sacre de ce prince, auquel Jean Testu avait été attaché comme secrétaire de ses commandements lorsqu'il était dauphin, suivant ses lettres de provisions du

seiller et maître d'hôtel ordinaire du roi Charles IX et son ambassadeur à Bruxelles auprès de la duchesse de Parme (Marguerite d'Autriche), gouvernante des Pays-Bas, depuis 1563 jusqu'en 1566, reçut du roi, le 3 juin de cette dernière année, une lettre par laquelle S. M. lui marque la satisfaction qu'elle avait de ses services et de sa conduite. Le même prince, en considération des bons et loyaux services de Jean Testu, en qualité de son ambassadeur en Flandre, lui accorda des lettres de protection et de sauvegarde le 25 septembre 1572. (*Arrêt de la chambre souveraine des francs-fiefs du 10 mars 1660*). En 1560, il avait acquis la terre de Balincourt de Marie de Cugnac, veuve de Jean Rolin, seigneur de Beauchamp. Il acquit celle de Menouville le 17 mars 1584, puis, le 24 avril suivant, celles de Margicourt et d'Arronville, que lui céda par échange Marc de Bussy, écuyer, seigneur d'Estrées. Il fit foi et hommage pour Margicourt, le 3 juin de la même année, à Jean de Neuville, seigneur de Bouconvilliers. Le 28 juillet 1583, Jacques de la Haye, écuyer, tant pour lui que pour ses frères et sœurs, avait fait foi et hommage à Jean Testu, à raison du fief de Berval, relevant de la seigneurie de Balincourt. (*Arrêt de la chambre des francs-fiefs de 1660*). Jean Testu mourut au mois de janvier 1586. Le 1^{er} février suivant, sa veuve fut pourvue de la garde-noble de leurs enfants mineurs. (*Arrêt du conseil d'état du 3 mars 1667, où sont rappelés et visés vingt titres sur ce degré*). Il avait épousé, par contrat du 12 mars 1560 (1) passé devant Poutrain et Ymbert, notaires au

18 juin 1554, visées dans l'arrêt du conseil d'état rendu en faveur de Gabriel Testu de Balincourt, le 3 mars 1667. Le même arrêt rappelle la charge de secrétaire du roi prise par Jean Testu le 17 janvier 1559, comme préalable de son admission au conseil des finances et de sa participation aux affaires avec les secrétaires d'état. Ce fut le connétable de Montmorency qui contribua à l'avancement de Jean Testu, seigneur de Balincourt, en l'employant sous lui dans diverses négociations importantes.

(1) Dans ce contrat (comme dans tous ses autres actes) il est

Le SUEUR :
d'azur, à 2 croisants
entrelacés d'argent,
l'un monté, l'autre
versé, accompagnés
de 3 soucis d'or et
surmontés d'une
étoile du même.

Châtelet de Paris, Geneviève LE SUEUR, fille de feu Jacques le Sueur, seigneur d'Osny en Vexin français, et d'Anne Hennisquin. Geneviève le Sueur se remaria, en 1593, avec Louis de Saint-Simon, seigneur de Sandricourt et d'Amblainville, chevalier de l'ordre du Roi, veuf de Marguerite de Créquy-Bernieules. Elle avait eu de son premier mari :

- 1° Philippe-Guillaume, dont l'article suit ;
- 2° Jean-Guillaume, auteur de la BRANCHE DE PIERREBASSE, rapportée plus loin ;
- 3° Elisabeth Testu, mariée, par contrat du 1^{er} août 1599, avec Jean de Dampont, chevalier, seigneur des Aubains et de Mucé, fils aîné de Jacques de Dampont, seigneur d'Us, des Aubains, etc., chevalier de l'ordre du Roi, et de Rose de Morès, fille de Charles de Morès, chevalier, seigneur de Jondrey et de Garenrières, et d'Anne de Harcourt. Le 21 décembre 1618, Jean de Dampont, veuf d'Elisabeth Testu, intervint au partage noble fait entre les frères et sœurs de sa femme, des successions de Jean Testu, seigneur de Balincourt, et de Geneviève le Sueur, leurs père et mère. (*Orig. en pap.*). Jean de Dampont agit dans cet acte et dans un autre du 27 janvier 1625, comme ayant la garde noble des enfants issus de son mariage avec ladite Elisabeth Testu ;
- 4° Marguerite Testu, mariée, par contrat du 16 février 1586, avec Eustache Thiboust, chevalier, seigneur de Thibouville et de Janville, en Beauce, dont elle était veuve en 1618 ;
- 5° Geneviève Testu, mariée, le 27 août 1595, avec Charles d'Ailly, chevalier, seigneur d'Eanery et de Louville, aussi veuve en 1618 ;
- 6° Marie Testu, religieuse à l'abbaye de Maubisson ;
- 7° Susanne Testu, religieuse à l'abbaye de Morienval ;
- 8° Anne Testu, religieuse à l'abbaye de Saint-Antoine des Champs le 4 septembre 1598.

III. Philippe-Guillaume (1) TESTU, chevalier, seigneur de Balincourt, d'Arronville, d'Héréville, de

nommé Jean Testu, et énoncé fils de noble homme Guillaume le Testu, en son vivant vicomte héréditaire de Breteuil et seigneur de Villiers-le-Vicomte. (*Arrêt du conseil d'état de 1667*).

(1) Dans plusieurs actes il n'a que le seul prénom de *Philippe*.

Margicourt, de Menouville, de Frifeuse, en Vexin, et de Launay, en Anjou, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, consacra quelques années de sa jeunesse à des voyages à l'étranger. Le 6 mai 1586, le roi Henri III lui accorda des lettres de passe-port et sauf-conduit, datées de Paris, pour voyager en Italie, lui quatrième, avec port d'armes. (*Orig. en papier*). Philippe-Guillaume Testu fut fait chevalier par le roi Henri IV cinq jours après la bataille d'Ivry, pour y avoir combattu vaillamment auprès de sa personne, ainsi que le porte le brevet de ce prince, daté du camp de Vernon le 19 mars 1590. (*Arrêt de la chambre souveraine des francs-fiefs du 10 mars 1660 ; arrêt du conseil d'état du 3 mars 1667*). Le duc de Mayenne, lieutenant-général de l'état et couronne de France, accorda à Philippe-Guillaume Testu des lettres de sauvegarde et d'exemption du logement des gens de guerre dans ses terres de Balincourt, d'Arronville, de Margicourt et de Frifeuse, datées de Paris, le 12 juillet 1593. (*Orig. en pap.*). Gilles de Valence, seigneur de Boubiers, fit foi et hommage au seigneur de Balincourt, le 21 novembre 1598, tant pour lui qu'au nom de ses beaux-frères, à raison de la terre de Boubiers, mouvante de Montchevreuil tenu en plein fief, foi et hommage de la seigneurie de Balincourt. Philippe-Guillaume passa un bail à ferme le 20 juillet 1601. Il fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par lettres de retenue du 3 février 1604. (*Orig. en parchemin*). Claude de Boullainvilliers lui fit foi et hommage pour la terre de Boubiers le 1^{er} avril 1613. Un mandement fut adressé à Philippe-Guillaume Testu, le 8 juillet 1614, pour procéder à l'élection des députés de la noblesse pour l'assemblée des états-généraux convoquée par le roi à Sens. Un autre hommage fut rendu au seigneur de Balincourt, pour le fief de Boubiers, le 30 juin 1618. Il donna à Henri II, duc de Montmorency, le 18 octobre 1624, le dénombrement de sa terre et seigneurie de Balincourt, mouvante de la baronnie et châtellenie de

BARJOT DE MOUSSY :
d'azur, au griffon
d'or, adextré en chef
d'une étoile du
même.

l'Isle-Adam. Il avait épousé, assisté de Geneviève le Sueur, sa mère, épouse de messire Louis de Saint-Simon, chevalier, seigneur de Sandricourt, chevalier de l'ordre du Roi, par contrat du 22 juin 1598, passé devant Fournyer et Motelet, notaires au Châtelet de Paris, Anne BARJOT DE MOUSSY, fille de Claude Barjot, chevalier, seigneur de Moussy, baron de Chollet, de la Jumellière, de Launay, de Brenezay, etc., conseiller aux conseils d'état et privé, premier président du grand conseil, et de dame Anne d'Availloles, dame de Roncée ; et sœur et autorisée de Léonor Barjot, chevalier, seigneur de Moussy, marié avec Renée de Beauvau, sœur de Jean-Baptiste de Beauvau, époux de Françoise du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu. (*Arrêt du conseil de 1667*). Le seigneur de Balincourt survécut à sa femme. Le 21 juillet 1618 il accepta la garde noble de leurs enfants, nommés :

- 1° Louis, dont l'article viendra ;
- 2° Claude Testu de Balincourt, seigneur d'Arronville, lieutenant, puis capitaine au régiment de Picardie par brevet du mois de décembre 1629. Le duc de Montmorency lui avait fait don, le 14 octobre 1628, des droits de relief de Balincourt. Il mourut jeune ;
- 3° René, auteur de la BRANCHE DE MENOUVILLE, rapportée ci-après ;
- 4° Gabriel Testu de Balincourt, chevalier, seigneur d'Hédouville, de Hodenc, de Vornay et du fief de Balincourt. Il partagea avec ses frères les 23 octobre 1630 et 12 avril 1636, fut nommé grand-maître des eaux et forêts de Normandie, puis, en considération de ses services en cette charge et en plusieurs autres commissions importantes, conseiller d'état par lettres du 26 mars 1652. Le 22 octobre 1664, il reçut à foi et hommage Sébastien de Cœuret pour le fief du bois de Sandricourt, relevant d'Hédouville. Il fournit au roi l'aveu et dénombrement d'Hédouville le 9 juillet 1666, et fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du conseil d'état du 5 mars 1667 (*Original en parchemin, signé Bechameil*). Il avait épousé : 1° Renée de Bauquemare, morte sans enfants et inhumée en l'église Saint-Paul à Paris, le 12 décembre 1655, fille de Charles de Bauquemare, seigneur de Bourdeny, maître des requêtes, et d'Anne de Hacqueville ; 2° par contrat du 5 octobre

1654 (1), reçu par Ogier et Groyn, notaires au Châtelet de Paris, en présence d'illustrissime seigneur Victor Bouthilier, archevêque de Tours, cousin du futur époux, Jeanne Grangier, fille de feu messire Maximilien Grangier, chevalier, seigneur de la Forêt et de Souscarrière, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, et de Marie du Tremblay, et petite-fille de Jean Grangier, chevalier, seigneur de Liverdis, du Monceau, de Gagny, etc., maître d'hôtel du roi, ambassadeur de France au pays des Grisons, et de Louise de Ruyns. Gabriel Testu fut inhumé le 27 juin 1672 dans l'église de Saint-Paul. Sa veuve fut pourvue le 12 juillet suivant de la garde noble de leurs enfants, savoir :

- A. René-François Testu de Balincourt, chevalier, seigneur d'Hédouville, de Hodenc, d'Us et du fief de Balincourt, né en 1656, reçu conseiller au parlement de Paris le 31 janvier 1676. Il fournit au roi l'aveu et dénombrement de sa terre d'Hédouville le 16 juillet 1686, fut chef du conseil de M. le comte de Toulouse et mourut célibataire à Paris le 22 mars 1737;
- B. Jean-Baptiste Testu de Balincourt, bachelier en théologie, inhumé en l'église Saint-Paul le 17 avril 1684;
- C. Timoléon Testu de Balincourt, né le 5 novembre 1657, reçu de minorité chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le 16 août 1684; ses preuves furent faites le 6 octobre 1669. (*Hist. de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem* par l'abbé de Vertot, édition de 1753, p. 284). Il fut commandeur de Couleurs et d'Etrépagny, et mourut de la petite vérole, à Paris, le 26 août 1727;
- D. Claude-Gabriel Testu de Balincourt, baptisé le 29 avril 1659, reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem le 4 février 1678 (*Ibid.*, p. 294). Il fut successivement sous-lieutenant, puis lieutenant aux gardes françaises le 6 octobre 1686, devint capitaine de la compagnie de Boucoiran au même régiment au mois de janvier 1692 et se retira en 1697. (*Abrégé chronologique et historique de toutes les troupes de France*, par l'abbé le Pippre de Nœufville, t. III, p. 257). Il mourut au mois de février 1745;
- E. Charles-François Testu de Balincourt, baptisé le 12 janvier 1667;

(1) Gabriel Testu y est qualifié conseiller du roi en ses conseils d'état et privé.

F. Marie-Antoinette Testu de Balincourt, mariée, le 23 juin 1685, à Jean de Rochechouart, marquis de Montmoreau et de Saint-Auvent, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, fils de Jean de Rochechouart, comte de Saint-Auvent et de Montmoreau, et de Marie Regnaudt de Lâge. Elle mourut sans enfants le 11 septembre 1690, et fut inhumée dans l'église Saint-Paul à Paris. (*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, t. IV, p. 686);

5° Claude Testu de Balincourt, religieuse à Vaville en Beauvaisis.

IV. LOUIS TESTU DE BALINCOURT, chevalier, seigneur de Balincourt, d'Arronville, de Menouville, d'Héréville, de Margicourt en Vexin français, baron de Bouloire (1) au Maine, seigneur du Bois de Loresse et de la châtellenie de Launay en Anjou, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine d'une compagnie au régiment de Picardie par commission du 24 décembre 1629, fit foi et hommage, le 22 septembre 1627, à Henri II, duc de Montmorency, pour les terres de Balincourt et de Menouville et le fief du Causse, relevant en plein fief et à une seule foi et hommage de la baronnie et châtellenie de l'Isle-Adam. Il en rendit un autre par fondé de pouvoir à Henri de Bourbon, prince de Condé, le 10 septembre 1633, et acquit le fief de la Grize de Jean Vallin le 8 février 1635. Il servait alors et jusqu'en 1639, dans l'armée du maréchal de Châtillon, suivant deux certificats de ce général des 12 août 1635 et 8 septembre 1639. (*Orig. en pap.*). Il avait fait un partage avec ses frères le 18 mai 1638; le 5 juin suivant, il passa une transaction avec Jean de Dampont, acte dans lequel sont

(1) Ancienne châtellenie possédée originairement par la maison de Chabot. Unie à celles de Maisoncelles et d'Ecorpain, elle fut érigée en baronnie sous la dénomination de baronnie de Bouloire, en faveur de Jean de Maillé de la Tour-Landry et de ses descendants et ayants-cause, par lettres patentes du mois de septembre 1598, registrées au parlement le 21 avril 1598. (*Tablettes chronologiques et historiques*, par Chazot de Nantigny, t. V, p. 363).

nommés les frères de Louis Testu et Charles Testu, seigneur de Pierrebasse. Louis fut élu député de la noblesse dans une délibération des trois ordres tenue à Pontoise le 6 juin 1651, pour assister aux états-généraux convoqués à Tours. (*Orig. en papier*). Le 30 juin 1659, foi et hommage fut rendu au seigneur de Balincourt pour le fief de Montchevreuil à Boubiers. Louis Testu, baron de Bouloire, fut reconnu exempt du droit de francs-fiefs, après avoir fait preuve de sa noblesse, par arrêt de la chambre souveraine des francs-fiefs du 10 mars 1660 (*Original en parchemin*). Il eut acte de la production de ses titres de noblesse devant M. de la Gallissonnière, intendant de la généralité de Rouen le 3 janvier 1668. L'inventaire de ses meubles, effets et titres fut fait après son décès au château de Bouloire le 11-13 octobre 1671. (*Orig. en pap.*) Il avait épousé : 1° au château de Pimpean, par contrat du 1^{er} juin 1640, passé devant Bouleux, notaire juré à Doué, sous le sceau de la cour de Saumur, Claude DE HAMELIN, morte le 22 décembre 1661. Elle était dame de la baronnie de Bouloire, et fille de défunt messire Claude de Hamelin, chevalier, seigneur des Moulins de Corzé et du Bois-en-Mazé en Anjou, et de Françoise de Maillé de la Tour-Landry, baronne de Bouloire; 2° par contrat du 19 janvier 1666, passé devant Jean Lecaron, notaire au Châtelet de Paris, Angélique DE VILLEBOIS, remariée, au mois de février 1690, à Charles de Héron, chevalier, seigneur de Neuville. Elle était fille de Jean de Villebois, chevalier, seigneur de Couzy, conseiller du roi en ses conseils, et de dame Marie de Longueval. Elle eut la terre de Ronsoy, près Péronne, du chef de sa mère, arrière-petite fille de Susanne de Hallwin, marquise de Maignelers, dame de Ronsoy. Le seigneur de Balincourt a eu pour enfants :

DE HAMELIN :
d'azur, au lion couronné d'or.

DE VILLEBOIS :
d'azur, au château à 5 tours couvertes et girouettées d'argent, sommé d'un arbre du même.

Du premier lit :

- 1° Charles Testu de Balincourt, chevalier, seigneur de Balincourt, du Bois de Loresse et de Lannay, baptisé en l'église

d'Arronville le 24 octobre 1649, alors âgé de 7 ans et deux mois. Il servit d'abord dans les mousquetaires, passa lieutenant dans les gardes françaises en 1666 et y fut fait capitaine d'une compagnie par commission du 30 mars 1672. (*Orig. en parch.*). Charles Testu était tuteur honoraire de ses frères et sœurs lorsqu'il fit faire à Bouloire l'inventaire des biens délaissés par son père, le 1^{er} octobre 1670. Il fit foi et hommage à Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conty, le 7 août 1671, pour la terre seigneuriale de Balincourt, relevant de la baronnie de l'Isle-Adam, reçut un hommage le 5 août 1673 de Jean-Armand de Sailly, chevalier, seigneur de Berval, pour un fief relevant de sa terre de Balincourt, et donna à bail le moulin d'Arronville le 15 mai 1674. Charles Testu servait alors dans les Pays-Bas à l'armée du prince de Condé. Blessé mortellement le 15 août de cette année, à la tête de sa compagnie, dans une charge contre l'arrière-garde du prince d'Orange à Seneff, il fut transporté à Charleroy où il mourut le 23 (1). (*Abrégé chronologique et historique de toutes les troupes de France*, par l'abbé le Pippre de Nœufville, t. III, p. 254, 255, 278; *Histoire de la Milice française*, par le P. Daniel, t. II, p. 286). Il ne s'était pas marié;

2° Gabriel Testu de Balincourt, dit le chevalier de Balincourt, sous-lieutenant de la compagnie de son frère Charles, tué à la bataille de Seneff. Il ne fut pas non plus marié;

3° Louis Testu de Balincourt, }
4° Edouard Testu de Balincourt, } morts jeunes;

5° Henri qui a continué la postérité;

6° Marie-Agnès Testu de Balincourt, religieuse;

7° Geneviève Testu de Balincourt, mariée avec Nicolas le

(1) Voici l'épithaphe qu'on lui fit dans l'église de Saint-Pierre d'Arronville :

» Cy gist le cœur de messire Charles Testu, chevalier, seigneur
» de Balincourt, baron de Bouloire au Maine, seigneur du Bois
» de Loresse, de Launay en Anjou et autres lieux, capitaine au
» régiment des gardes françaises, mort à Charleroy le 23 aoust
» 1674, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Seneff. Il
» a ordonné que son cœur fût apporté à Saint-Pierre d'Arronville,
» sa paroisse, dans le tombeau de ses ancêtres. Son frère, Gabriel
» Testu, chevalier de Balincourt, sous-lieutenant de sa compagnie,
» avoit été tué à la mesme bataille le 14 aoust 1674, et enterré
» dans une église près du champ de bataille.

» *Requiescant in pace.* »

- Moitier*, chevalier, seigneur de Tombrel, de Neuville-aubosc et de Treigny ;
- 8° Catherine Testu de Balincourt, épouse de Claude-François de Saint-Offange, chevalier, baron de la Jaille, seigneur de la Motte-Modon, de la Bussière et de la Grange de Verines en Anjou, colonel de cavalerie ;
- 9° Louise-Claude Testu de Balincourt, } religieuses à la vi-
 10° Madeleine-Anne Testu de Balincourt, } sitation du Mans ;
- 11° Louise Testu, religieuse au même monastère ;

Du second lit :

- 12° Marie-Jeanne Testu de Balincourt, mariée à 15 ans, en 1682, avec Nicolas-François, comte de Messey, chevalier, seigneur de Mauvilly, enseigne des gendarmes d'Anjou, puis capitaine guidon des gendarmes de Flandre. Il était veuf en 1685, et tuteur de René-François-Claude de Messey, leur fils unique, et transigea sur partage en cette qualité avec Henri Testu, chevalier, seigneur de Balincourt, son beau-frère, par acte passé devant Jean-Baptiste Guyot, notaire au châtelet de Paris, le 9 septembre 1689. (*Orig. en parchemin*) ;
- 13° Louise-Angélique Testu de Balincourt, morte au mois d'octobre 1674.

V. Henri TESTU DE BALINCOURT, chevalier, seigneur de Balincourt, de Maisoncelles, d'Arronville, d'Héreville, de Margicourt, des Moulins de Corzé, de la Ténébrière, châtelain de Launay, baron de Bouloire, fit foi et hommage, le 2 août 1675, pour sa terre de la Ténébrière. Le 24 mai 1684, il transigea avec Claude-François de Saint-Offange, son beau-frère, pour la cession des terres de Launay et du Bois-en-Mazé. Nicolas, marquis de Fresnoy, lui fit offre de foi et hommage le 23 décembre 1689, pour le fief de Gournay. Henri Testu fut nommé capitaine des chasses de la varenne du Louvre par lettres patentes du 24 août 1698. (*Orig. en parchemin*). Les héritiers d'Antoine d'Auvergne, seigneur de la Motrais, lui firent foi et hommage le 2 novembre 1706. Il reçut encore un hommage pour la justice de Nesle le 15 octobre 1707, de Henriette-Jeanne-Rosalie de Bruc de Montplaisir, veuve de Louis Cœuret, seigneur de Nesle. Henri Testu de Balincourt mourut

DE SÈVE :
fascé d'argent et de
sable; à la bordure
composée d'argent et
de sable, de 18 com-
pons.

DE MASPARAULT :
d'argent, au lion de
gueules; à la bordure
d'or, chargée de 9
tourteaux de gueules
chacun surchargé
d'une étoile d'or.

le 2 septembre 1710. Il avait épousé : 1° par contrat du 4 août 1676, passé devant Plastrier, notaire royal à Paris, Claude-Marguerite DE SÈVE, morte le 26 mars 1680, fille d'Alexandre de Sève, chevalier, seigneur de Chatignouville, de Châtillon-le-Roi et autres lieux, conseiller d'état et au conseil royal des finances, et de Marie-Marguerite-Guillemette de Rochechouart, dame de Châtillon-le-Roi; 2° le 26 janvier 1682, Marie-Susanne-Thérèse DE MASPARAULT, sœur de Madeleine-Thérèse de Masparault, épouse de Jean de Rochechouart, marquis de Montmoreau, et fille de feu Etienne de Masparault, chevalier, seigneur de Chennevières-sur-Marne, et de Cécile-Hortense-Octavie Cardoli-Colonna, dame romaine. Il a eu pour enfants :

Du premier lit :

- 1° Claude-Guillaume, dont l'article suit;
- 2° Catherine-Marguerite Testu de Balincourt, baptisée le 18 août 1678;

Du second lit :

- 3° Joseph Testu de Balincourt, chevalier, seigneur de Maissoncelles, né le 29 octobre 1683. Il fut capitaine au régiment d'Artois et mourut célibataire;
- 4° Louis-Timoléon Testu de Balincourt, né le 13 novembre 1684;
- 5° François, mentionné après le maréchal de Balincourt, son frère aîné;
- 6° Bernard Testu de Balincourt, baptisé le 17 octobre 1688, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le 18 février 1713, puis capitaine de dragons. Il mourut à Malte;
- 7° Jacques Testu de Balincourt, baptisé le 4 mars 1690, mort jeune;
- 8° Henri Testu de Balincourt, baptisé le 20 juin 1694;
- 9° Jean-Baptiste Testu de Balincourt, né le 22 avril 1697, seigneur d'Ecorpain au Maine, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 11 février 1713, décédé à Malte. (*Hist. de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, par l'abbé de Vertot, t. VII, p. 347);

- 10° Jean-Dominique Testu de Balincourt, chanoine régulier de Sainte-Croix de la Bretonnerie, à Paris ;
- 11° Pierre Testu de Balincourt, mort religieux à l'abbaye de Villers-Cotterets ;
- 12° Marie-Françoise Testu de Balincourt, mariée, par contrat du 10 mai 1717 avec Benjamin de Malleray, écuyer, seigneur d'Aubanie en Poitou, fils de Josué de Malleray, écuyer, seigneur de Larsan, d'Aubanie, etc., et de Susanne de la Barre ;
- 13° Madeleine Testu de Balincourt, née le 20 janvier 1696, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Pontoise.

VI. Claude-Guillaume TESTU DE BALINCOURT, marquis de Balincourt, baron de Bouloire, seigneur de Maisoncelles, d'Ecorpain, d'Arronville, de Margicourt, d'Abiville, de Fontenelles, de Quincampoix, de Saint-Cyr, de Châtillon-le-Roi, de Mérobert, de Nohen et de Montmartin en partie, chevalier des ordres du Roi, premier maréchal de France (1) et président du tribunal des maréchaux de France, gouverneur des ville et citadelle de Strasbourg, naquit à Paris le 18 mars 1680. Il entra à 17 ans dans les mousquetaires, y servit pendant deux ans, passa dans le régiment du Roi, infanterie, et servit pendant quatre ans dans ce corps comme officier. Il fit ses premières armes en Flandre, en 1700, sous le maréchal de Boufflers, et se fit remarquer le 11 juin 1702, en chargeant les gardes à cheval du prince d'Orange jusque sur les glacis de Nimègue. Il se trouva à la canonnade de Peer. Nommé, le 9 mai 1703, colonel du régiment d'Artois, infanterie, sur la démission du marquis de Rothelin, il alla joindre ce corps en Bavière, sous le maréchal de Villars. Chargé de soutenir un fourrage

(1) Le titre de premier maréchal de France était porté par le maréchal nommé par le roi pour présider le tribunal des maréchaux de France. (*Délibération de ce tribunal du mercredi 8 avril 1767, signée des maréchaux de Clermont-Tonnerre, duc de Biron, de Contades, d'Estrées, de Senneterre, et duc de Broglie*). Le plus ancien en grade avait le titre de doyen des maréchaux de France.

à la tête de quatre compagnies de grenadiers et de 25 cavaliers, il fut enveloppé par quinze détachements des ennemis; mais s'étant retranché dans un cimetière, il sut s'y maintenir et faciliter aux fourrageurs leur retour au camp. Il fit sa retraite en bon ordre et sans autre perte que celle d'un capitaine. A la première bataille d'Hochstædt, le 20 septembre 1703, M. de Balincourt, commandant la brigade d'Artois, passa le Danube à Donawerth dans la nuit, chargea l'ennemi pendant sa retraite et lui fit bon nombre de prisonniers. Vers la fin de cette campagne, il servit sous l'électeur de Bavière au siège de l'abbaye de Kempten, qui fut prise le 14 novembre. En 1704 il fut détaché de l'armée du maréchal de Marchin pour se jeter dans le village de Pleintheim le jour de la seconde bataille d'Hochstædt (13 août). Il y tint ferme pendant toute l'action et chassa au delà du village sept bataillons anglais qui y avaient pénétré. Mais pendant qu'il les poursuivait dans la plaine, les troupes françaises restées à Pleintheim se rendirent à son insu et le comprirent dans la capitulation. En 1706 il servit en Catalogne sous le maréchal de Tessé, et se trouva au siège de Barcelonne et à l'affaire de Castelfollit. En Roussillon, l'année suivante, il servit à la prise de Bascara le 26 juin et à celle du château de Calabous et de Livia, le 12 septembre; puis successivement à la canonnade du Pont-Major en 1708, à l'enlèvement des quartiers ennemis à Châtillon, à Bascara, à Figuières le 6 août 1709, ainsi qu'à la défaite du général commandant les troupes palatines près de Gironne le 2 septembre. Créé brigadier d'infanterie le 29 mars 1710, M. de Balincourt continua à servir en Roussillon. Il suivit en Espagne le maréchal de Noailles, fut employé au siège de Gironne et prit part, le 23 janvier 1711, à la prise d'assaut, de la ville basse. La ville haute se rendit le 25. Il continua de servir en Espagne en 1712, 1713 et 1714. A la retraite de Ripouille il avait sous ses ordres deux régiments d'infanterie, un de cavalerie et un de dragons. En Aragon, sous le duc de Vendôme, il se trouva aux

sièges d'Areins et de Pratz-del-Rey, puis au blocus de Barcelonne. Ce fut M. de Balincourt qui contribua le plus à la prise de cette place. Lors de l'assaut général donné par le maréchal de Berwick, il fut chargé en chef de l'attaque du bastion de Sainte-Claire, où pendant tout le siège on n'avait pu parvenir à soutenir un logement, et l'emporta l'épée à la main. Après cet assaut qui dura bien avant dans la nuit, Barcelonne se rendit le 12 septembre 1714. Le roi Louis XV, « Considérant l'ancienne noblesse du « seigneur de Balincourt, sa belle conduite au siège « de Barcelonne, ses services antérieurs dans ses « armées, ceux rendus par ses ancêtres, notamment « par Jean Testu, seigneur de Balincourt, son tri- « saïeul, maître d'hôtel du roi Charles IX et envoyé « en Flandre, auprès de la duchesse de Parme, gou- « vernante des Pays-Bas, où il demeura plusieurs « années, rendant des services considérables à l'état, « ceux de Philippe-Guillaume Testu, son bisaïeul, « seigneur de Balincourt, qui se signala, en 1590, à « la bataille d'Ivry, où il fut fait chevalier par le roi « Henri IV, pour avoir combattu vaillamment auprès « de sa personne, et ceux de son aïeul, de son père; « de deux de ses oncles, tués à la bataille de Se- « neff, etc. », par lettres patentes du mois de juillet 1719 (1), unit à la châtellenie de Balincourt les terres et seigneuries de Héréville, d'Arronville et de Margicourt et les érigea en *marquisat de Balincourt*, en faveur dudit seigneur de Balincourt et de sa postérité, et à leur défaut en faveur de ses collatéraux. (*Original en parchemin*). Le marquis de Balincourt fut promu au grade de maréchal de camp le 1^{er} février 1719. Employé à l'armée du Rhin par lettres du 15 septembre 1733, il couvrit la basse Alsace

(1) L'activité des services du marquis de Balincourt lui ayant fait négliger l'enregistrement de ces lettres, il en obtint, le 40 octobre 1750, de surannation qui furent enregistrées à la chambre des comptes le 7 novembre suivant. (*Orig. en parchemin*).

pendant le siège de Kehl. L'année suivante il commanda des corps séparés, combattit à Etingen au mois de mai et joignit le maréchal de Berwick au siège de Philisbourg. Il monta la tranchée les 6 juin et 6 juillet. Après la capitulation de cette place, il prit part à la prise de Worms le 23 et commanda sur cette frontière pendant l'hiver. Il avait été créé lieutenant-général des armées du roi par pouvoir du 1^{er} août de la même année. Il fit la campagne de 1735 sous les ordres du maréchal de Coigny et fut employé en Alsace jusqu'en 1741, qu'il conduisit un corps de troupes considérable en Westphalie. Il commanda pendant l'hiver dans les évêchés de Munster, de Paderborn et d'Osnabruck. En 1742, commandant la première colonne de l'armée de Westphalie sous le maréchal de Maillebois, il marcha au secours du feld-maréchal comte de Seckendorff, qui commandait en Bavière les troupes de l'empereur Charles VII, compétiteur de Marie-Thérèse. M. de Balincourt se porta à Dingeltingen au mois de novembre. Le grand-duc de Toscane, commandant l'avant-garde de l'armée autrichienne, forte de 10,000 hommes, ayant surpris et fait prisonnier le marquis de Grillon, comme il se rendait à Landau, profita de ce succès pour attaquer M. de Balincourt. Celui-ci, campé sous Dingeltingen, près de la rive gauche de l'Isar, n'ayant que des forces très-inférieures, fit des dispositions telles que Pennetti, quoiqu'appuyé dans ses attaques par 16 pièces de canon, fut forcé de se retirer avec beaucoup de perte, après huit heures d'efforts inutiles pour entamer le détachement français. Le marquis de Balincourt jeta du secours dans Braunau, assiégé par le prince Charles, et le 12 février 1743 il rétablit la communication de Ratisbonne à Amberg, coupée par les quartiers que les ennemis occupaient sur la Wiltz. Il les en chassa, y rétablit les quartiers français et prit position à Burkenfeld pour les soutenir. A la bataille de Dettingen, le 27 juin, il chargea l'ennemi à la gauche de l'armée. Son cheval ayant été tué sous lui de six coups de feu,

il combattit à pied à la seconde charge. Passé à l'armée du maréchal de Coigny par lettres du 19 juillet, il fut investi, par ordre du même jour, du commandement en Alsace en l'absence du maréchal. Le marquis de Balincourt, chargé de la défense du Haut-Rhin, menacé par le prince Charles, soutint pendant quarante jours au poste de Rhinviller le feu continuel d'une nombreuse artillerie et força l'ennemi de renoncer au projet de pénétrer en Alsace (1). Dans une dernière attaque, 3,000 hommes d'élite, grenadiers et croates, ayant passé le Rhin près de Niffern sous la conduite du prince de Waldeck, et sous le feu d'une batterie de canons et de bombardes, essaya d'enlever une redoute française qui formait la tête de tous les points de défense. Le marquis de Balincourt tailla en pièces cette colonne, dont presque aucun n'échappa, tous ayant été tués, ou noyés ou faits prisonniers. (*Art de vérifier les dates*, édit. in-8°, t. VI, p. 346). En 1744, il eut le commandement d'un corps détaché sur le bas Rhin, vis-à-vis l'embouchure du Necker. Lorsque, par la négligence du comte de Seckendorff, l'ennemi eut passé le fleuve à Hertz, M. de Balincourt rejoignit l'armée et contribua principalement à la reprise des lignes de Weissembourg, le 5 juillet. L'ennemi s'étant retiré derrière le Mutler, bloquait 300 cavaliers commandés par M. de Tillières et renfermés dans le fort Louis : le marquis de Balincourt les dégagea et ramena son détachement sans que les Autrichiens qui l'enveloppaient et le harcelaient continuellement dans sa retraite pussent l'entamer. Il était à la tête de la maison du roi et commandait la droite de l'armée réunie des maréchaux

(1) Cette belle défense fut un événement heureux dans les circonstances où se trouvait l'armée. Le maréchal de Coigny en parle avec de grands éloges dans ses *Mémoires*, et le même sentiment d'admiration se trouve dans des lettres de félicitation du ministre de la guerre et dans la correspondance des princes du sang qui se trouvaient à l'armée.

de Noailles et de Créquy dans la marche qui obligea le prince Charles à repasser le Rhin. Il prit part, le 23 août, au combat de Haguenuau. Au siège de Fribourg, qui capitula le 6 novembre, il fut placé sous les châteaux avec cinq régiments de dragons et deux brigades d'infanterie, pour fermer la gorge de la vallée de Saint-Pierre et dicta la capitulation des châteaux le 25. La garnison déposa les armes et se rendit prisonnière. Le marquis de Balincourt était alors investi du commandement de Fribourg. Pendant l'hiver il commanda en Alsace dans les villes forestières, le Brisgau et la Souabe. Il eut ordre de démolir Fribourg, Brisack et Rhinfeld, et d'évacuer ces places au mois d'avril 1745. Le roi lui avait donné le gouvernement de Mont-Dauphin, en Dauphiné, par provisions du 26 janvier 1739. (*Orig. en parchemin*). Il fut nommé, le 1^{er} janvier 1746, gouverneur des ville et citadelle de Strasbourg et des forts en dépendants, gouvernement vacant par la mort du maréchal de Broglie. La dignité de maréchal de France, à laquelle le marquis de Balincourt fut élevé le 19 octobre 1746, et le collier des ordres du Roi, qu'il reçut dans la même promotion que le comte de Provence, depuis Louis XVIII, le 7 juin 1767, ont été les récompenses de ses longs et signalés services. (*Brevets originaux; Chronologie historique militaire, par Pinard, t. III, pages 353 à 357; Gazette de France; Annales du temps*). Le marquis de Balincourt est mort au mois de juin 1770, sans avoir eu d'enfants de son mariage, contracté le 1^{er} décembre 1714, ensuite d'une dispense de Rome des ides de juillet même année, mariage célébré en la chapelle du château de Balincourt le 12 janvier 1715, avec Marguerite-Guillemette ALLEMAN DE MONTMARTIN, fille de Pierre Alleman, chevalier, comte de Montmartin, de la Mure et de Vachères, lieutenant de roi en la province de Dauphiné, et de Marie-Anne de Sève, sa première femme. Après la mort du maréchal de Balincourt, le marquisat de Balincourt échut à Charles-Louis Testu, son neveu, institué

ALLEMAN :
de gueules, semé de
fleurs de lys d'or, à
la bande d'argent
brochant sur le tout.

légataire universel du maréchal par son testament du 16 février 1767.

VI. François TESTU DE BALINCOURT, chevalier, comte de Balincourt, seigneur de Nesle, de Verville, d'Hédouville et d'Us, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, naquit le 13 octobre 1687. Il commença à servir en qualité d'enseigne au régiment d'Artois, infanterie, en 1705. Ayant joint ce corps en Catalogne, il se trouva au siège de Barcelonne. Il passa ensuite avec ce régiment à l'armée de Roussillon sous le duc de Noailles, et y obtint le commandement d'une compagnie le 1^{er} décembre 1706. L'année suivante, il servit à la prise de Bascara et du château de Calabous et à celle de Livia et de Puicerda; en 1708, à la canonnade de Pont-Major et au siège de Tortose; en 1709 à la surprise des quartiers de Châtillon, de Biscara et de Figuières, ainsi qu'à la défaite du général Frawemberg; au siège de Gironne en décembre 1710; au secours de cette place en 1713; au siège et à l'assaut de Barcelonne en 1714. Il prit le commandement d'une compagnie dans le régiment Mestre-de-camp général, dragons, le 25 novembre 1719. Il fut fait exempt de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi le 1^{er} janvier 1722, et eut rang de mestre de camp de cavalerie par commission du 15 octobre suivant. Il servit en cette qualité sous le marquis d'Asfeld au siège de Philisbourg en 1734. Il fut fait troisième enseigne de sa compagnie le 7 décembre 1738, et brigadier de cavalerie le 1^{er} janvier 1740. En 1743 il servit à l'armée du Rhin, fut nommé second enseigne des gardes du corps le 13 juin et combattit le 27 à Dettingen. Le brevet de premier enseigne lui fut donné le 5 décembre, et celui de maréchal-de camp le 2 mai 1744. Après avoir servi aux sièges de Menin, d'Ypres et de Furnes, il marcha de Flandre en Alsace et s'y trouva à l'affaire de Haguenau et au siège de Fribourg. Ayant suivi Louis XV en Flandre en 1745, il combattit à Fontenoy, et servit aux sièges de Tournay et de

sa citadelle, d'Oudenarde et de Dendermonde. Dans la campagne suivante, le comte de Balincourt couvrit avec l'armée les sièges de Mons, Charleroy, Saint-Guislain et Namur et combattit à Raucoux. En 1747, il suivit le roi dans les Pays-Bas et se trouva le 2 juillet à la bataille de Laufeldt. Il fut fait troisième lieutenant de sa compagnie le 9 août, puis lieutenant-général des armées du roi par pouvoir du 10 mai 1748. Il passa par les grades de second et de premier lieutenant les 25 avril 1750 et 3 octobre 1752. Le comte de Balincourt fut créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 20 juin 1755. Il quitta les gardes du corps au mois de janvier 1759, et reçut, le 17 février suivant, la promesse de la grand'croix de l'ordre de Saint-Louis. Il avait été gouverneur de Saint-Venant. Il mourut en 1766. (*Chronologie militaire*, t. V, p. 420, 421). Il avait épousé, par contrat du 29 novembre 1714, mariage célébré le 21 janvier 1715, Rosalie COURET DE NESLE, dame de Nesle en Vexin français, fille aînée de Louis Cœuret, chevalier, seigneur et marquis de Nesle et de Verville, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, et de Henriette-Jeanne-Rosalie de Bruc-Montplaisir. De ce mariage sont provenus :

COURET DE NESLE :
d'argent, à 3 coeurs
de gueules.

- 1° Charles-Louis, dont l'article suit ;
- 2° Claude-Guillaume Testu, chevalier de Balincourt, mousquetaire du roi dans la première compagnie, puis capitaine de cavalerie, mort sans postérité après la bataille d'Hastembek, où il s'était trouvé avec son frère ;
- 3° Marie-Rosalie Testu de Balincourt, mariée, en 1745, avec Victor du *Wicquet*, chevalier, baron d'Ordra, seigneur de Saint-Martin, d'Audinghen et de Maquinghen, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps du roi, mort le 30 juillet 1761 ;
- 4° Agnès-Henriette-Félicité Testu de Balincourt, mariée avec Antoine-Henri-Claude, marquis *des Barres*, enseigne des gardes du corps ;
- 5° Marguerite-Guillemette Testu de Balincourt, mariée par contrat du 28 mai 1755, passé devant Jourdain, notaire au Châtelet de Paris, avec Antoine *de Rancher*, chevalier, seigneur de Maudétour, de Mezières et autres lieux, lieutenant pour le roi au gouvernement de Berry ;

6° Odille-Thérèse-Hélène Testu de Balincourt, mariée, par contrat passé devant le même notaire le 20 novembre 1758, avec François-Michel-Antoine, marquis de Rancher, chevalier, baron de la Ferrière, ancien capitaine de carabinière, commandeur des ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. De ce mariage sont nées :

A. Charlotte-Françoise-Félicité-Odille de Rancher, mariée avec Alexandre-César, comte de la Tour du Pin;

B. Rosalie-Marguerite-Marie-Thérèse de Rancher, mariée : 1° le 6 juin 1784, avec Alexandre-Roger-François du Pouget, marquis de Nadaillac, major de cavalerie, mort en Angleterre en 1794; 2° en 1797, avec Jean-François de Pérusse, baron, puis duc d'Escars, premier maître d'hôtel du roi Louis XVIII, lieutenant général des armées, etc. mort sans enfants en 1822;

7° Monique-Rosalie Testu de Balincourt.

VII. Charles-Louis TESTU DE BALINCOURT, comte, puis marquis de Balincourt, baron de Sénarct et des états de Languedoc, seigneur de Balincourt, d'Arronville, d'Hédouville, de Margicourt, de Theuille, de Nesle, de Saint-Lubin, etc., maréchal de camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, naquit le 30 mars 1729. Il entra au service dans la première compagnie des mousquetaires du roi, le 23 février 1744 et se trouva comme aide-de-camp de son père aux batailles de Raucoux et de Laufeldt en 1747 et 1748. Il fut nommé cornette avec rang de capitaine dans le régiment de Berry, cavalerie, les 18 mars et 13 avril 1748, puis colonel dans le régiment des grenadiers de France le 5 septembre 1749. Il se trouva avec ce corps à la bataille d'Hastembeck en 1757. Il devint mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom (*Balincourt*), par commission du 10 février 1759, régiment qui fut incorporé dans Royal-Roussillon au mois de décembre 1761. Il avait reçu la croix de l'ordre de Saint-Louis en 1759, pour une action de valeur dans la guerre de sept ans, dont il fit toutes les campagnes. A la bataille de Minden (1^{er} août 1759), M. de Balincourt chargea plusieurs fois les ennemis à la tête de son régiment. Il reçut une forte contusion à l'épaule et deux balles dans sa

cuirasse. Il fut promu au grade de brigadier de cavalerie le 25 juillet 1762 et combattit à Johannesberg et Friedberg le 30 août suivant. Il fut créé maréchal de camp le 3 janvier 1770. (*Brevets en originaux; Table historique de l'Etat militaire de France*, in-18, 1766, p. 13). Le marquis de Balincourt est décédé au château de Champigny, près de Sens, au mois d'octobre 1794. Il avait épousé : 1° au château de Nesle, le 12 octobre 1752, Anne-Claudine DE ROCHFORT D'ALLY DE SAINT-POINT, inhumée le 11 septembre 1772 (1) dans l'église Saint-Sulpice, fille de Claude-Gabriel-Amédée de Rochefort d'Ally, marquis de Saint-Point, comte de Montferrand, baron de Sénaret, de Saint-Vidal, etc., capitaine de cavalerie, et d'Anne-Félicité Alleman de Montmartin; 2° en 1778, Anne-Alexandrine DE BERNARD DE CHAMPIGNY, fille de Jean-François-Alexandre de Bernard, marquis de Champigny, comte de Montgon, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et d'Anne-Louise Bochard de Champigny, sœur d'Alexandre-Conrad Bochard de Champigny, officier aux gardes françaises, lieutenant-général des armées du roi. Le marquis de Balincourt a eu :

DE ROCHFORT-ALLY :
de gueules, à la bande
ondée d'argent, ac-
compagnée de 6 mer-
lettes du même en
orle.

DE BERNARD DE
CHAMPIGNY :
écartelé de sable et
d'argent, à 4 rocs
d'échiquier de l'un
en l'autre; sur le
tout d'azur, à une
fleur de lys d'or.

Du premier lit :

- 1° Amédée-Claude-Guillaume-Rosalie Testu de Balincourt, marquis de Balincourt, né le 3 août 1753, capitaine au régiment de Condé, marié, par contrat des 28 et 29 janvier 1776, signé par le roi et la famille royale, et passé

(1) Par son testament, fait à Balincourt le 30 mai 1774, déposé en l'étude de Raince, notaire au Châtelet de Paris et ouvert le 10 septembre 1772, elle légua en usufruit au comte de Balincourt, son mari, le marquisat de Saint-Point, en Maconnais, le comté de Montmartin, en Dauphiné, avec la charge de lieutenant de roi qui s'y trouvait affectée, avec pouvoir d'aliéner cette dernière terre pour liquider les dépenses qu'il avait faites en celle de Châtillon. D'après le vœu de la testatrice, le marquisat de Saint-Point, après la mort de son mari, devait échoir au chevalier de Balincourt, son fils puîné, auquel elle légua cent cinquante mille livres. Pour le surplus de ses biens, elle institua son fils aîné son légataire universel.

devant Bronod, notaire au Châtelet de Paris, avec Henriette-Zéphirine de Polignac, fille de François-Camille, marquis de Polignac (grand oncle du duc et du prince de Polignac), premier écuyer de Mgr le comte d'Artois, et de Marie-Louise de la Garde. (*Orig. en pap.*) Il mourut sans postérité;

2° N....; chevalier de Balincourt, mort à l'âge de 48 ans, à Paris, le 2 août 1775;

Du second lit :

3° Charles-Alexandre-Maurice, qui suit;

4° Marie-Louise-Claudine-Clémentine Testu de Balincourt, mariée, le 16 février 1804, avec Louis-Charles-Achille de Morell, vicomte d'Aubigny, marquis d'Assy.

VIII. Charles-Alexandre-Maurice TESTU DE BALINCOURT, marquis de Balincourt, officier de la Légion d'Honneur, lieutenant-colonel de cavalerie, démissionnaire à la révolution de 1830, membre du conseil général du département de Vaucluse, a épousé, le 17 février 1824, Marie-Jacqueline-Marguerite-Eu-

phrosine DE VANEL DE L'ISLE-ROY, fille de Marie-Joseph-Gabriel-Luc de Vanel, baron de l'Isle-Roy, et de Louise-Augustine-Henriette de Génas. De ce mariage sont issus :

1° Luc-Charles-Fernand, comte de Balincourt;

2° Claude-Alexandre-Edgard de Balincourt;

3° Marie-Louise-Valentine de Balincourt;

4° Marie-Charlotte-Nathalie de Balincourt, née le 28 février 1829, décédée le 14 août 1850.

DE VANEL DE L'ISLE-ROY :
écartelé d'azur, aux 1 et 4 trois rocs d'échiquier d'or, qui est de Bequet; aux 2 et 3 une colombe esorante d'argent, portant au bec un rameau d'olivier de sinople, qui est de Soyas; sur le tout d'argent, au chêne terrassé de sinople, qui est de Vanel.

BRANCHE DE MÈNOUVILLE.

IV. René TESTU DE BALINCOURT, chevalier, seigneur de Menouville, d'Auvers, et d'Hérouville en partie, troisième fils de Philippe-Guillaume Testu, chevalier, seigneur de Balincourt, et d'Anne Barjot de Moussy, naquit vers 1602. Le 23 octobre 1630 (acte reçu par Richardière, notaire), René Testu fit avec Louis et Gabriel, ses frères, le partage des châteaux, terres et seigneuries délaissés par le décès de Philippe-Guillaume Testu, leur père. (*Arrêt du conseil*

d'état du 3 mars 1667). Il fit un nouveau partage avec Louis, son frère aîné, le 12 avril 1636. Enfin, le 5 juin 1638, par acte passé devant Gerbauld et Tronçon, notaires au Châtelet de Paris, René et ses frères Louis et Gabriel transigèrent sur la succession de messire Gaspard de Dampont, leur cousin-germain, chevalier, seigneur d'Us, fils et héritier d'Elisabeth Testu. René épousa, par contrat du 30 septembre 1642, Antoinette DE LA FONTAINE, fille de Charles de la Fontaine, chevalier, seigneur de Cormilles en Vexin, de Levemont et de Cravant, et de Madeleine de Berbisy. Antoinette de la Fontaine se remaria, en 1658, avec Samuel de Charmont, chevalier, seigneur de la Houssaye. Elle avait eu de son premier mari :

DE LA FONTAINE :
d'azur, à 3 pattes d'aigle d'or; au chef de vair.

- 1° Louis, mentionné ci-après;
- 2° Gabriel Testu, enseigne de la compagnie colonelle du régiment du Roi, tué au siège de Lille;
- 3° René Testu, dit le chevalier de Menouville, mort à Pontoise le 24 février 1677, et inhumé dans le chœur de l'église de Menouville;
- 4° Françoise Testu, mariée avec André de la Fontaine, chevalier, seigneur de Lezeville et d'Archemont;
- 5° Marie Testu, épouse de François de Sebouville, seigneur des Marais.

V. Louis TESTU DE MENOUVILLE, chevalier, seigneur de Menouville, d'Auvers, et d'Hérouville en partie, né en 1647, épousa, par contrat du 7 mars 1670, Charlotte DE SEBOUVILLE, fille de Léonor de Sebouville, chevalier, seigneur des Marais, du Jardin, etc., et de Marie le Meunier. Louis Testu fut maintenu dans sa noblesse par jugement de l'intendant de Rouen du 12 décembre 1699. De son mariage sont provenus :

DE SEBOUVILLE :
d'azur, au lion d'or, lampassé et armé de gueules; à la bordure du même.

- 1° Louis Testu, né le 24 juin 1674, mort jeune,
- 2° Nicolas, qui suit;
- 3° François Testu, né en 1684, vivant en 1710;
- 4° Louise Testu, née en 1674, morte le 16 avril 1695;
- 5° Charlotte Testu, née le 20 novembre 1672, morte en 1675;

- 6° Louise Testu, née le 28 septembre 1677. Elle vivait le 25 juillet 1698 ;
- 7° Marie-Henriette Testu, née en 1680. Elle fut marraine sous le nom de Henriette Testu le 12 avril 1696 ;
- 8° Louise Testu, née en 1684 ;
- 9° Marie-Charlotte Testu, mariée avec Joseph de Pontbriant, gentilhomme breton, capitaine d'infanterie.

VI. Nicolas TESTU DE MENOUVILLE, chevalier, seigneur de Menouville (1), de Briançon et de la Chapelle, né en 1675, rendit aveu, le 1^{er} septembre 1710, au prince de Conty, pour sa terre de Menouville, mouvante de la châtellenie de l'Isle-Adam, acte où il agit en son nom et au nom de son frère. Nicolas Testu mourut à Pontoise le 28 octobre 1752, et fut inhumé dans la chapelle de la Vierge de l'église de Saint-Maclou. Il avait épousé, par contrat du 5 mai 1705, Anne-Jeanne DE MOREUIL, fille de Georges de Moreuil, seigneur de Moulins, et d'Antoinette de Formé. Leurs enfants furent :

DE MOREUIL :
d'azur, semé de fleurs
de lys d'or ; au lion
naissant d'argent,
brochant.

- 1° Nicolas-René Testu, né le 14 avril 1711, mort jeune ;
- 2° Emmanuel-Claude-Placide-François, qui suit ;
- 3° Marie-Anne Testu, née le 24 novembre 1708, morte le 24 juillet 1799 ;
- 4° Autre Marie-Anne Testu, mariée, le 18 juillet 1737, avec Louis-Pierre-Nicolas de Guilbon, chevalier, seigneur de Wavignies et d'Aussonville-en-Conchy, fils d'Antoine de Guilbon, chevalier, seigneur de Wavignies, et de Marguerite le Marchand ;
- 5° Louise-Léonore Testu, religieuse à l'abbaye de Poissy.

VII. Emmanuel-Claude-Placide-François TESTU DE MENOUVILLE, chevalier, baron de Chars, seigneur de la Chapelle, de Briançon et autres lieux, né le 26 septembre 1718, fut capitaine de grenadiers au régiment de Lyonnais. Il épousa, le 15 avril 1747, Marie-Armande DE SAILLY, morte à Paris le 20 avril 1789, fille d'Armand-Laurent de Sailly, chevalier, seigneur d'Homeaux, et de Marie-Anne le Maire. Le baron de Chars

DE SAILLY :
d'azur, à la face
d'or, chargée de 3
croisettes de sable,
et accompagnée de 3
têtes de butor d'or.

(1) Ce fut de son vivant que la terre de Menouvilla fut vendue.

est décédé à Pontoise le 30 décembre 1806. De son mariage est issu, outre plusieurs enfants morts en bas âge, Armand-Pierre-Claude-Emmanuel, qui suit.

VIII. Armand-Pierre-Claude-Emmanuel TESTU, chevalier d'Aclinville, seigneur de Daunoy, etc., comte de Balincourt, né à Chartres le 26 février 1762, entra dans les chevau-légers de la garde du roi en mars 1778. Au mois de janvier 1780 il passa dans le corps de la gendarmerie de France, compagnie de la Reine, et fut aide-de-camp du marquis d'Avernes, son cousin, lieutenant-général des armées du roi, capitaine-lieutenant de cette compagnie. En 1781, il entra sous-lieutenant au régiment de Bourbon, y fut nommé capitaine en février 1785, puis, par le choix du duc de Bourbon, major en second en 1788. La révolution a fixé là ses services et ses grades. Il est décédé au mois de novembre 1829. Il avait pris en 1784 le titre de vicomte de Balincourt d'après la volonté du comte de Balincourt, son oncle à la mode de Bretagne (alors sans héritier mâle) et de l'agrément du roi Louis XVI, auquel il eut l'honneur d'être présenté sous ce titre le 4 avril 1786. Après la mort du comte de Balincourt son oncle, il prit le titre de comte de Balincourt. De son mariage contracté devant M^e Brichar, notaire au Châtelet de Paris, le 21 mai 1786, avec Marie-Charlotte-Olympiade BOUTIN, fille de Charles-Robert Boutin, chevalier, conseiller d'état ordinaire et au conseil royal des finances, ancien intendant des finances et intendant de la généralité de Bordeaux, et de dame Jeanne-Gabrielle Delphine-Victoire de Chauvelin, sont issus :

BOUTIN :
d'azur, à la fasce
d'or, accompagnée
en chef de 3 étoiles
d'argent, et en pointe
de 2 canettes aifron-
tées du même.

- 1^o Marie-Emmanuel-Jean-François-Ignace-Xavier Testu de Balincourt, mort enseigne de vaisseau à 20 ans, en 1807 ;
- 2^o Armand-Claude-Jules-Louis-Joseph, qui suit ;
- 3^o Marie-Alexandrine Testu de Balincourt ;
- 4^o Rosine Testu de Balincourt.

IX. Armand-Claude-Jules-Louis-Joseph TESTU DE BALINCOURT, comte de Balincourt, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, of-

Officier de la Légion d'Honneur, est né le 14 octobre 1790. Page en 1804, il entra sous-lieutenant au 26^e régiment de chasseurs à cheval en 1808, fit les campagnes de 1808 en Espagne, de 1809 en Autriche, de 1810 et 1811 en Espagne et rejoignit l'armée en Russie en 1812. Il était alors lieutenant. Pendant cette campagne il fut fait chevalier de la Légion d'Honneur au combat de la Bérézina, où son corps contenait l'armée russe pendant le passage de ce fleuve. L'année suivante il fit la campagne de Prusse, pendant laquelle il fut nommé capitaine à la bataille de Bautzen (septembre 1813). À celle de Leipsick il fut grièvement blessé et eut un cheval tué sous lui. M. de Balincourt passa ensuite capitaine dans la jeune garde, et commandait à ce titre un escadron de chasseurs à la bataille de Craonne, en 1814, pendant la campagne de France. Nommé chef d'escadron en 1817, il fit la campagne de 1823, en Espagne, à l'armée de Mgr le Dauphin. Pendant cette campagne il fut nommé officier de la Légion d'Honneur après le combat de la Cabeza, où, à la tête de son escadron, il culbuta une colonne ennemie, fit prisonnier le colonel et plusieurs officiers, et s'empara de 300 chevaux. Le comte de Balincourt fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en 1824. Chef d'escadron aux chasseurs de la garde en 1828, avec rang de lieutenant-colonel, il a quitté le service à la révolution de 1830. De son mariage, contracté, le 6 février 1822, avec Athénaïs-Marie-Félicité **LE ROUX**, fille d'Eusèbe-Magloire le Roux, et de dame Marie-Geneviève Guericq, sont issus :

- 1^o Charles Christian-Jules, vicomte de Balincourt;
- 2^o Charles-Jules-Joseph de Balincourt;
- 3^o Athénaïs-Marie de Balincourt, née le 24 novembre 1822, morte le 20 mai 1824.

BRANCHE DE PIERREBASSE, *éteinte*.

III. Jean-Guillaume TESTU, chevalier, seigneur de Menouville au bailliage de Senlis, de la Galaisière en

Anjou et de Pierrebasse, second fils de Jean Testu, seigneur de Balincourt, et de Geneviève le Sueur d'Osny, fit le partage noble des successions de ses père et mère avec son frère Philippe-Guillaume et ses sœurs, par acte passé devant Richard et Fontaine, notaires au Châtelet de Paris, le 21 décembre 1618. (*Orig. en pap.; Arrêt de la chambre souveraine des francs-fiefs du 10 mars 1660*). Il avait épousé, le 18 août 1593, Renée CLEMBEAULT, fille de Gui Clembault, écuyer, seigneur de Pierrebasse et de la Maison-Rousse, en Anjou, et d'Anne d'Avril. De ce mariage sont provenus :

CLEMBEAULT :
burelé d'argent et de
sable de 10 pièces.

- 1° Charles, qui suit ;
- 2° Jean Testu de Pierrebasse ;
- 3° François Testu de Pierrebasse ;
- 4° Gabriel Testu de Pierrebasse ;
- 5° Geneviève Testu de Pierrebasse, mariée, en 1615, avec Michel le Bel, écuyer, seigneur de la Jaillère et du Châtelier ;
- 6° René Testu de Pierrebasse ;
- 7° Catherine Testu de Pierrebasse ;
- 8° Anne Testu de Pierrebasse.

IV. Charles TESTU, chevalier, seigneur de Pierrebasse et de la Galaisière, s'allia, par contrat du 10 septembre 1622, avec Antoinette DE BROC, demoiselle d'honneur de la reine mère, fille de messire François de Broc, chevalier, seigneur de Broc et de Lézardière, baron de Cinqmars-la-Pile, de Chemiré, etc., chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, et de Françoise de Montmorency-Fosseux, dame ordinaire de la reine mère; fille de Pierre de Montmorency-Fosseux, marquis de Thury, comte de Châteauvillain, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, et de Jacqueline d'Avaugour, dame de Courtalain. (*Histoire des Grands officiers de la Couronne*, t. III, p. 582; *Archives de la Noblesse*, généalogie DE BROC, p. 13). Charles Testu a laissé :

DE BROC :
de sable, à la bande
fuselée d'argent.

- 1° Pierre, dont on va parler ;
- 2° Alexandre Testu de Pierrebasse, capitaine dans le régiment du Roi, puis lieutenant et ensuite capitaine dans les gardes françaises. Blessé à la bataille de Senef, en 1674, il fut tué au siège de Saint-Guilain, en 1677. (*Le Pippre de Nœufville*, t. III, p. 494.) Il avait épousé, le 24 décembre 1667, Antoinette le Maistre, veuve de Pierre de Certaines, seigneur de Fricambault, et fille de Charles le Maistre, seigneur de Grandchamp, et de François de la Robie. Antoinette le Maistre n'ayant pas eu d'enfants d'Alexandre Testu, se remaria en troisièmes nocés avec Eléonor le Roy, seigneur de Rodon ;
- 3° Charles Testu de Pierrebasse, abbé commendataire de Notre-Dame de Roche et de Toussaints d'Angers, doyen de l'église cathédrale d'Auxerre en 1664 jusqu'en 1707. (*Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, par l'abbé Lebeuf, t. I, p. 746.) ;
- 4° Anne Testu de Pierrebasse.

V. Pierre TESTU, seigneur de Pierrebasse, de la Galaisière, du Pin, de Lavaux, etc., lieutenant-commandant du château d'Angers sous M. de Fourilles, épousa : 1° par contrat du 5 avril 1655, Jeanne DE CHENNEVIÈRES, fille d'Hector de Chennevières, écuyer, seigneur de Saint-Victor, et de Jeanne Moreau ; 2° par contrat du 22 août 1673, Bonne-Marie RICHARDEAU, fille de François Richardeau, conseiller du roi élu en l'élection de Baugé, et de Claude Falloux. Pierre Testu et Alexandre, son frère, furent maintenus dans leur noblesse par ordonnance de M. Voysin de la Noiraye, commissaire départi en la généralité de Tours, du 4 octobre 1668. Pierre Testu a eu :

Du premier lit :

- 1° Armand Testu de Pierrebasse, vivant le 4 octobre 1668. Il faisait alors ses études ;

Du second lit :

- 2° Charles-Erasme, qui suit ;
- 3° Demoiselle Testu de Pierrebasse.

VI. Charles-Erasme TESTU DE PIERREBASSE, chevalier, seigneur de la Galaisière, paroisse de Lué et de

BITAULT :
d'argent, au chevron
d'azur, accompagné
de 5 têtes de corbeau
de sable.
ERRAULT :
d'azur, à 3 chevrons
d'or.

Chaumont au diocèse d'Angers, né le 2 septembre 1675, épousa : 1° par contrat du 21 septembre 1700, Agnès BITAULT, fille de Jacques Bitault, écuyer, seigneur de Chizé, et de Madeleine de Coulanges ; 2° Antoinette ERRAULT, veuve de Pierre de Masseilles, chevalier, seigneur de Milon. Elle survécut à son second mari et mourut sans enfants à Paris le 16 octobre 1745. Charles-Erasme n'avait eu d'Agnès Bitault que des filles :

- 1° Renée-Marie-Madeleine Testu de Pierrebasse, mariée par contrat du 28 juillet 1756, passé devant Joseph Cailliot, notaire royal et tabellion à Baugé, pour la résidence de Montigné, avec Pierre *de la Haye*, chevalier, seigneur de la Sevaudière et de la Barrière, fils aîné de Pierre de la Haye, chevalier, seigneur de la Sevaudière, et de Catherine le Bret ;
- 2° Antoinette-Charlotte Testu de Pierrebasse, mariée à Léonor-François *de Renard*, chevalier, seigneur de Baudelan ;
- 3° Marie-Jeanne Testu de Pierrebasse ;
- 4° Renée-Agnès Testu de Pierrebasse, née le 16 mai 1712, reçue à Saint-Cyr le 29 avril 1734. Ses preuves existent à la Bibliothèque royale, fonds de d'Hozier ;
- 5° Henriette-Thérèse Testu de Pierrebasse.

BRANCHE DE FROUVILLE, éteinte.

II. Laurent TESTU, chevalier, seigneur de Villers en Vexin, fils puîné de Guillaume Testu, et d'Isabeau le Lieur, fut successivement homme d'armes de la compagnie de M. de Suze, commissaire ordinaire des guerres, chevalier du guet de la ville de Paris (1),

(1) Le huitième volume du *Recueil coté R*, édition de 1761, p. 54, où se trouve le récit de l'entrée à Paris, le 21 mars 1561, de la reine Elisabeth de France, femme de Philippe II, roi d'Espagne, porte que Laurent Testu, chevalier du guet, armé d'un fort riche corps de cuirasse, assistait à cette solennité à la tête de sa compagnie composée de 150 arquebusiers, savoir, 100 à pied et 50 à cheval. La charge de chevalier du guet était alors considérable. Elle avait été remplie pendant plusieurs générations par la maison de Harlay dans les XV^e et XVI^e siècles.

capitaine de la Bastille, conseiller et maître d'hôtel du roi. Il assista au contrat de mariage de Jean Testu, seigneur de Balincourt, son frère aîné, du 12 mars 1560. Diverses revues passées par lui en qualité de commissaire des guerres les 20 juin et 9 novembre 1564 et 10 juin 1566, et signées TESTU, sont scellées de son sceau en placard, représentant *trois lions léopardés, celui du milieu contrepasant*. Il fut nommé chevalier du guet de la ville de Paris sur la résignation de François de Salvert le 9 avril 1568. Il a cette qualité et celle de capitaine de la Bastille dans une quittance qu'il donna le 10 avril 1577, et celles de conseiller, maître d'hôtel ordinaire du roi et commissaire général des vivres et munitions de ses armées dans un acte du 20 avril 1594. Il assista, le 22 juin 1598, au contrat de mariage de Philippe-Guillaume Testu, seigneur de Balincourt, son neveu, et vivait encore le 19 juillet 1605. Il avait épousé Guillemette COLLIN, dont le tombeau en marbre se voyait en la chapelle Saint-Roch de l'église Saint-Paul. Elle était fille de Julien Collin, célèbre avocat d'Avignon, et de Collette du Pré. Ses enfants furent :

COLLIN :

- 1° Louis, qui suit ;
- 2° Isabelle Testu, mariée avec Antoine *Viole*, seigneur de Roquemont et de Noiseau, chevalier de l'ordre du Roi, maître des cérémonies de France. Ils sont rappelés dans une quittance du 31 mai 1620, donnée par Louis de Bussy, chevalier, seigneur de Mirval, de Saint-Aubin et de Gournay, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, tant à cause d'Isabelle Viole, son épouse, que comme tuteur de Laurent Viole, fils mineur de feu messire Antoine Viole chevalier, seigneur de Noiseau, maître d'hôtel du roi, et maître de ses cérémonies, et de dame Isabelle Testu.

III. Louis TESTU, chevalier, seigneur de Frouville et de Villers en Vexin, conseiller d'état, l'un des quatre maîtres d'hôtel du roi, capitaine et chevalier du guet de la ville de Paris en 1603, assista avec son père au contrat de mariage de Philippe-Guillaume Testu de Balincourt en 1598. Louis Testu mourut le 11 septembre 1636. Il s'était marié deux fois : 1° avec Marie LE COMTE, fille de Charles le Comte, seigneur

LE COMTE :
d'azur, au chevron
d'or, accompagné de
3 croissants d'argent.

BARAT :
d'argent, à l'anille ou
fer de moulin de sa-
ble.

de la Martinière (issu de la branche aînée des seigneurs de Montauglan), maître en la chambre des comptes de Paris, et de Jeanne le Picard; 2^o avant 1626, avec Françoise BARAT, sœur de N.... Barat, maître d'hôtel du roi. Ses enfants furent ;

Du premier lit :

1^o Marie Testu de Frouville, mariée, par contrat du 19 janvier 1624, avec René de Chaumejan, marquis de Fourilles, capitaine aux gardes françaises, puis grand maréchal des logis de la maison du roi en 1656. De ce mariage est née :

Claude-Louise de Chaumejan de Fourilles, mariée, le 24 janvier 1659, à Louis-François de la Garde, marquis de Chambonas, lieutenant de roi en Languedoc, mort sans postérité. Elle devint unique héritière de Jacques Testu, son oncle, aumônier du roi, dernier rejeton mâle de cette branche ;

Du second lit :

2^o Charles, dont on va parler ;

3^o Louis Testu de Frouville, seigneur de Villers, page du roi, puis mousquetaire, tué en duel ;

4^o Henri Testu de Frouville, abbé de Saint-Sauve et de Montreuil-sur-Mer, aumônier du roi, inhumé aux carmes déchaussés le 16 février 1689 ;

5^o Hercule Testu, seigneur de Villers, capitaine au régiment de la Marine, tué au siège de Stenay en 1697 ;

6^o Jacques Testu, aumônier et prédicateur du roi, abbé de Notre-Dame de Belval en Argonne, et des Alleux, prieur de Saint-Denis de la Chartre, reçu, en 1664, l'un des 40 de l'Académie française, mort au mois de juin 1706. Esprit à la fois brillant et solide, il montra beaucoup de talent pour la prédication ; mais l'altération prématurée de sa santé le força de renoncer à cette carrière. Il se voua dès lors à la culture de la poésie sacrée et publia *des Stances chrétiennes*, dont une cinquième édition parut en 1705. Sa piété et l'aménité de ses mœurs lui concilièrent des affections remarquables par la diversité des caractères, celle du célèbre abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, et celle de Mme de Sévigné. Il eut pour successeur à l'Académie française le comte de Saint-Aulaire. D'Alembert a composé l'éloge de Jacques Testu dans son *Histoire de l'Académie française*, t. II, pages 555 à 546, et Tizon du Tillet

lui a donné place dans son *Parnasse français*, édit. in-fol. p. 507;

7° Françoise Testu de Frouville, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche en 1640, morte sans alliance le 14 avril 1690;

8° Elisabeth Testu de Frouville, { religieuses à Poissy ;

9° Catherine Testu de Frouville, {

10° Louise Testu de Frouville, abbesse de Vernon, bénite à Paris le 5 décembre 1675, décédée le 4 août 1696;

11° Charlotte Testu de Frouville, { religieuses hospitalières à

12° Marie Testu de Frouville, { Vernon.

IV. Charles TESTU, chevalier, seigneur de Frouville, maître d'hôtel ordinaire du roi, capitaine et chevalier du guet de la ville de Paris, est cité sur les états de la maison de Louis XIII parmi ses maîtres d'hôtel de 1610 à 1643. Il remplit la même charge sous Louis XIV, suivant une quittance qu'il donna le 28 octobre 1656. Il mourut le 17 septembre 1681, sans enfants de son mariage avec Louise COUTEL COUTEL D'ARDANNE : d'azur, au lion d'or; au chef palé d'argent et de gueules de 8 pièces. D'ARDANNE, fille de Jacques Coutel, seigneur d'Ar- danne, conseiller au parlement de Paris, et de Char- lotte Barat, et sœur de Charlotte Coutel d'Ar- danne, mariée, en 1640, avec Adrien du Bosc, chevalier, seigneur de Vitermont. (*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, t. VI, p. 373). Louise Coutel fut inhumée dans l'église des capucines le 28 juin 1607.

Généalogie extraite de celle dressée pour la continuation de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* et certifiée, le 22 août 1755, par le P. Simplicien de Sainte-Basilisse, augustin de la place des Victoires, et par le P. Alexis Caquet, son successeur, le 25 avril 1760.